

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[FAM 1999-09-56](#)[Item Marie Moret à madame veuve Laporte, 10 juillet 1895](#)

Marie Moret à madame veuve Laporte, 10 juillet 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (125r, 126r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 10 juillet 1895, Famelistère de Guise, Inv. n° 1999-09-56

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47050>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[10 juillet 1895](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Sur les épreuves du numéro de juillet 1895 du journal *Le Devoir* : la nécrologie de Doyen n'a pas été corrigée ; Pascaly en attente de l'épreuve de la « Bibliographie ». Le ballot du *Devoir* doit être adressé en gare de Guise au nouveau gérant Buridant.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées

- « Bibliographie [Du travail et de ses conditions par Hector Depasse] », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 437. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/436/100/768/0/0>, consulté le 7 juillet 2021]
- « Nécrologie : Doyen, Pierre-Alphonse », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 438. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/437/100/768/0/0>, consulté le 7 juillet 2021]

Lieux cités [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
10 juillet 1898

Madame M^{lle} Laporte,

Je viens de vous adresser
ce télégramme.

- « Confirmez lettre du 7
- « Recevez épreuves. Cartelle
- « Nécrologie pas corrigée du
- « tout malgré recom-
- « mandation. Virez pas
- « ainsi. Lettre suit. »

Vous m'avez l'épreuve
de la feuille 4 - sans y
joindre celle de la
couverture; - sans y
joindre pour le con-
trôle les épreuves déjà

corrigées une fois; et
sans avoir fait aucune
des corrections que je
vous ai indiquées pour
l'art. Nécrologie
particulièrement
recommandé à vos
bons soins par
ma lettre du 7.

Il faut donc que
vous m'avez fait
et enverrez avant
d'avoir reçu ma
lettre du 7. Je ne
puis, autrement,
l'expliquer la chose.
— Par ma lettre du 4

Je vous disais d'adresser
à M. Pascaly une épreuve
de l'art. Bibliographie.

Il n'avait encore rien
reçu hier matin.

Je lui envoie donc moi-
même par ce courrier
la page 437 contenant
le dit article. Vous serez
donc attendre qu'il
vous l'ait retournée
pour tirer la feuille d.

~~Par~~ Ci joint je vous
envoie la page 438
Nécrologie avec les
corrections sur lesquelles
à nouveau j'appelle

tous vos soins. Je vous
en prie de m'en faire part.

Pour la couverture et la modi-
fication au sommaire, je me
confie à vos soins, comme
je vous l'ai déjà dit; mais
veuillez y bien se hâter en
prière, afin que je n'aie pas
à le regretter.

Ma lettre du 7 vous a dit
que le ballot du Deroir de
ce mois devrait être adressé
en gare, au nouveau Bérant

M. Buridan. ^{Pour combler l'étard}
expédiez en gare même

Je vous rappelle qu'au tout
prochain nous comptons recevoir
de vous (M. Pascaly et moi)
un exemplaire du nouveau
numéro.

Veuillez agréer, Madame,
l'expression de mes meilleurs
sentiments

Marie Godin